



LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT

Centre de formation

BRIANÇON

GAP

Tél. 04 92 21 27 33

contact@cci05formation.fr

www.cci05formation.fr

2024-2025 V1



CCI HAUTES-ALPES
Formation



MOT DU DIRECTEUR

Bienvenue, vous avez choisi le Centre de formation CCI Formation pour vous former. Il est donc nécessaire de lire ce livret d'accueil qui est le garant du bon fonctionnement du centre.

Bonne réussite

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner dans les grandes étapes de votre parcours de formation au sein du Centre.

Vous y trouverez des éléments de présentation du centre ainsi que des informations pratiques et essentielles au bon déroulé de votre formation.

| SITE DE BRIANÇON | SITE DE GAP |
|---|--|
| SIRET : 180 500 019 000 39 Adresse : 36, avenue de la République 05100 BRIANÇON | SIRET : 180 500 019 000 13 Adresse : 20 Rue Carnot 05000 GAP |

www.cci05formation.fr



TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| PRESENTATION DU CENTRE | 7 |
| FICHE D'IDENTITE..... | 7 |
| QUELQUES CHIFFRES | 7 |
| CCI HAUTES-ALPES FORMATION AUJOURD'HUI | 7 |
| Les formations proposées | 8 |
| Fonctionnement..... | 9 |
| Règles de vie..... | 9 |
| Photocopies – impression de documents..... | 9 |
| Réception de courrier ou de colis | 9 |
| Expression des apprenants..... | 9 |
| Ressources documentaires | 9 |
| Connexion internet et matériel informatique | 9 |
| Et si on restait connectés ? | 9 |
| Site de Briançon | 10 |
| Situation..... | 10 |
| Accès au centre | 10 |
| Par les transports en commun..... | 10 |
| Par la route | 10 |
| Vie pratique..... | 10 |
| Horaires d'ouverture du centre | 10 |
| Accessibilité | 10 |
| Stationnement..... | 10 |
| Equipements/salles de cours..... | 11 |
| détente-pause-café-restauration | 11 |
| Hébergement..... | 11 |
| Ressources pédagogiques..... | 11 |
| Envie de bouger ? de se divertir ? de découvrir les environs ? | 12 |
| Site de Gap..... | 13 |
| Situation..... | 13 |
| Accès au centre | 13 |
| Par les transports en commun..... | 13 |
| Par la route | 13 |
| Vie pratique..... | 13 |



| | |
|---|-----------|
| Horaires d'ouverture du centre | 13 |
| Accessibilité | 13 |
| Stationnement..... | 14 |
| Equipements/salles de cours..... | 14 |
| détente-pause-café-restauration | 14 |
| Tri sélectif..... | 14 |
| Ressources pédagogiques..... | 14 |
| Envie de bouger ? de se divertir ? de découvrir les environs ? | 15 |
| <i>Votre centre de formation.....</i> | 16 |
| Les engagements de CCI Formation | 16 |
| Présentation de l'équipe CCI Formation..... | 17 |
| Qui contacter pour quoi ? | 18 |
| <i>Consignes de sécurité dans l'établissement</i> | 20 |
| Numéros d'urgences..... | 20 |
| Evacuation en cas d'incendie dans les locaux | 20 |
| Procédure en cas d'accident | 20 |
| Vidéosurveillance - Gap..... | 20 |
| <i>Informations sur les financements.....</i> | 21 |
| Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi | 21 |
| Vous êtes salarié en CDI et vous avez validé votre projet de formation avec votre employeur ou vous êtes salarié en cdd..... | 21 |
| Vous êtes travailleur indépendant, artisan, autoentrepreneur,..... | 21 |
| <i>Formation des apprentis.....</i> | 22 |
| Statut et obligations propres aux apprentis | 22 |
| Avantages réservés aux apprentis..... | 22 |
| Expression des apprentis | 22 |
| <i>Droits et devoirs de l'apprenant.....</i> | 23 |
| <i>Modalités d'expression et de représentation des apprenants</i> | 24 |
| <i>Modalités de suivi et d'évaluation du parcours.....</i> | 24 |
| Suivi individuel..... | 24 |
| Dispositions pour la prévention des ruptures de parcours..... | 25 |

Modalités de contrôle d'assiduité.....25

Sortie de formation, on garde le lien.....25

Info rémunération.....26

Pour les apprenants bénéficiant d'un financement PRF PACA..... 26

Pour les apprenants bénéficiant d'une rémunération DOCAPOST.....27

PARTENAIRES SOCIAUX (logement, STRUCTURES Sociale, établissements de santé, ACCOMPAGNEMENT HANDICAP etc.).....28

Liste des annexes..... 2



PRESENTATION DU CENTRE

Créé en 1974 à l'initiative de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie PACA CORSE, CCI Hautes-Alpes Formation a mis en place ses premières formations montagne en novembre 1974 et en hôtellerie en 1977. Depuis 1989 et surtout 1994, CCI Hautes-Alpes Formation se tourne vers l'entreprise et propose des « formations professionnelles continues » dans plusieurs domaines. En 2017, un nouveau pôle métiers est lancé pour former aux compétences du numérique. En 2021, CCI Hautes-Alpes Formation se restructure en 4 nouveaux pôles de formation : numérique, cuisine, montagne et commerce tourisme.

FICHE D'IDENTITE

Centre de formation professionnelle déclaré auprès de la Préfecture de la Région PACA sous le numéro d'existence 93 05 P 00 14 05. Etablissement consulaire public de la CCI des Hautes-Alpes

SIREN : 180 500 019 000

2 Sites :

Briançon

36, avenue de la République

05100 BRIANÇON

Gap

20, Rue Carnot

05000 GAP

QUELQUES CHIFFRES

- 45 ANS d'expérience dans la formation
- une moyenne de 1300 apprenants par an
- des missions dans 15 pays

CCI HAUTES-ALPES FORMATION AUJOURD'HUI

- 4 domaines d'expertise : *MONTAGNE, TOURISME et COMMERCE, CUISINE, NUMERIQUE*
- Plus de 40 FORMATIONS
- Des dossiers de financement gérés en interne
- Une équipe pédagogique de plus de 80 FORMATEURS et intervenants
- Des formations personnalisées « SUR-MESURE » avec suivi
- Un site internet : www.cci05formation.fr
- Un catalogue de formation en ligne disponible sur notre site internet
- Une page Facebook : <https://www.facebook.com/FormationCCI05>
- Des ateliers pédagogiques équipés pour répondre aux besoins spécifiques de certaines formations techniques.
- Le centre est AGREE QUALITE selon différents référentiels :
 - DPMC/FTSC pour la formation CQP cordiste
 - Qualité Réseau de la Région Sud
 - Qualiopi
- DES FORMATIONS FINANCEES PAR LA REGION PACA ET COFINANCEES PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN





LES FORMATIONS PROPOSEES



CCI HAUTES-ALPES
Formation



Numérique

- Animateur e-commerce
- Bac+2 - gestionnaire d'unité commerciale option webmarketing
- Bac+3 - responsable développement commercial webmarketing
- Réseaux sociaux et stratégie digitale
- Valorisation numérique d'un territoire touristique



CCI HAUTES-ALPES
Formation



Cuisine

- Brevet Professionnel Arts de la cuisine
- CAP Cuisine
- CAP Pâtisserie
- Pizzaiolo
- Règles d'hygiène alimentaire en restauration
- Sommelier / Caviste
- Techniques et traditions culinaires du terroir
- TP serveur en restauration



CCI HAUTES-ALPES
Formation



Montagne

- Accompagnateur en montagne - Probatoire
- Accompagnateur en montagne - Préparation à l'UF3 Milieu enneigé
- CQP Cordiste
- CQP Technicien Cordiste
- Evaluation ski alpin
- Guide de haute montagne - Probatoire
- MAC Cordiste et Technicien Cordiste
- Moniteur National de Ski Alpin – TEST TECHNIQUE
- Moniteur National de Ski Alpin – Epreuve Technique CTT
- Pisteur-secouriste alpin 1er degré
- Préparation aux TEP - DEJEPS VTT
- Préparation au test de pisteur secouriste alpin
- Sécurité dans le déplacement en raquettes
- Sécurité en Montagne
- Test pisteur-secouriste alpin
- Vérificateur EPI



CCI HAUTES-ALPES
Formation



Tourisme & Commerce

- BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques
- BTS Communication
- BAC+2 - Assistant Manager Loisirs Hébergement Restauration
- BAC+2 - TP Conducteur de travaux du bâtiment
- BAC+2 - TP Gestionnaire Comptable et Fiscal
- BAC+2 - Gestionnaire d'unité commerciale - Spécialisations
- BAC+2 - Gestionnaire d'unité commerciale généraliste
- BAC+3 - Chargé des Ressources Humaines
- BAC+3 - Responsable développement commercial Généraliste
- BAC+3 - Responsable développement commercial Immobilier
- BAC+3 - Chargé Clientèle Particuliers et Professionnels en Banque et Assurance
- BAC+3 - Responsable développement commercial Webmarketing
- Langues étrangères
- Langues : acquérir les fondamentaux en situations professionnelles
- Langues : développer son aisance communicative en situations professionnelles
- Langues : perfectionner son aisance communicative en situations professionnelles
- Langues étrangères (formations spécifiques ESF)

CCI HAUTES-ALPES Formation c'est également un catalogue de formations courtes pour les entreprises. Pour le consulter, RDV sur notre site internet : <https://www.cci05formation.fr/nos-formations/les-solutions-entreprises>

FONCTIONNEMENT

REGLES DE VIE

Le bon fonctionnement du centre exige le respect d'un certain nombre de règles. Elles figurent dans le [règlement intérieur](#) remis à votre entrée dans le centre. Une attestation d'acceptation de celui-ci sera à compléter et signer afin de prouver [votre engagement à le respecter](#).

Le « savoir-être » : une compétence essentielle ! Convivialité, respect, échanges, coopération... Savoir travailler avec d'autres, adopter le bon comportement avec les formateurs, les autres apprenants... est une compétence-clé au même titre que les savoir-faire. Le savoir-être participe en outre au bien-être de chacun et à la qualité de vie.

Un problème, une difficulté : ça peut arriver ...

Les relations humaines sont parfois compliquées à gérer quel que soit le contexte (entreprise, famille, collègues...), elles peuvent donner lieu à des mésententes, insatisfactions, incompréhensions... Si vous êtes confronté(e) à ce type de situation, privilégiez le dialogue avec les personnes concernées. Le personnel CCI Formation peut également vous écouter, vous aider à relativiser sur la difficulté rencontrée et à trouver des solutions pour la résoudre.

PHOTOCOPIES – IMPRESSION DE DOCUMENTS

Si vous avez besoin de photocopies ou d'impression de documents en lien avec votre dossier du Centre ou votre dossier d'inscription à l'examen, merci de bien vouloir vous adresser à votre conseillère formation svp.

RECEPTION DE COURRIER OU DE COLIS

Les courriers ou colis adressés aux apprenants du centre sont réceptionnés par le personnel CCI Formation durant les horaires d'ouverture. Merci de bien vouloir les retirer auprès de celui-ci.

EXPRESSION DES APPRENANTS



Un classeur est consultable auprès du personnel CCI Formation sur chaque site : il contient toutes les fiches de suggestions et réclamations faites par les délégués des stages précédents ou en cours.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Un centre de ressource documentaire est disponible sur chaque site. Celui de Briançon se trouve dans la salle de réunion à proximité de l'accueil ainsi que dans le bureau de Nathalie LEVEQUE et pour Gap, dans le bureau du (de la) chargé(e) de formation.

CONNEXION INTERNET ET MATERIEL INFORMATIQUE

Pour travailler dans les meilleures conditions possibles, le centre de formation met à votre disposition une connexion internet dont les codes d'accès vous seront communiqués à votre arrivée. Toutefois, si vous téléchargez illégalement (*piratez*) des films ou de la musique, vous vous exposez à une amende pouvant de 1 500€ conformément à la loi Hadopi.

ET SI ON RESTAIT CONNECTES ?



Rejoignez-nous sur les réseaux

Facebook : @FormationCCI05

Instagram : cci05formation

LinkedIn : CCI Hautes-Alpes Formation

Cette page nous permet de partager avec vous des vidéos, des photos et des informations relatives à nos formations Montagne.



CCI FORMATION publie une newsletter mensuelle reprenant les dernières infos de CCI FORMATION. Si vous n'êtes pas encore abonnés, faire une demande auprès de l'équipe CCI FORMATION.



SITE DE BRIANÇON

SITUATION

Le Centre CCI Hautes-Alpes Formation est situé en centre-ville de Briançon, à proximité des commerces et services. Le bâtiment accueille également un autre organisme (UGE CAM). Des travaux de mises aux normes d'accessibilité sont programmés jusqu'en 2022.

ACCES AU CENTRE

PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Train : TER Marseille-Briançon (3 trains par jour – horaires et tarifs disponibles sur : www.voyages-sncf.com)

Bus TUB : Arrêt Théâtre Ligne 3 St Blaise - Champ de Mars (plus d'info au 04 92 20 47 10 ou sur le site www.bustub.com/fr)



PAR LA ROUTE

Depuis Nice, Marseille, Gap : autoroute A51 via Sisteron jusqu'au sud de Gap puis D942 et N94 via Savines-le-Lac et Embrun. Merci de privilégier le covoiturage : <http://www.ccbrianconnais.fr/covoiturage.html>



PLAN D'ACCES



VIE PRATIQUE

Pendant les heures d'ouverture au public, l'accès au site se fait par le niveau 1.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE

Accueil physique et téléphonique au 04.92.21.27.33 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ACCESSIBILITE

Le site est équipé d'un ascenseur et d'une rampe d'accès provisoire, les travaux de mise en conformité accessibilité sont en cours de réalisation.

STATIONNEMENT

Le centre dispose d'un parking privatif comprenant 2 places réservés aux personnes à mobilité réduite. La partie du parking surélevé à gauche de l'établissement est réservé au personnel permanent et aux intervenants.

En dehors du parking privatif du centre, de nombreux parkings publics sont disponibles à proximité.

Merci de respecter les places signalées « réservées aux pompiers » et celles réservées aux personnes handicapées.



EQUIPEMENTS/SALLES DE COURS

Le planning des salles est affiché dans le hall d'entrée. Le bâtiment est équipé comme suit :

- 7 salles de cours multimédias dont 1 salle informatique
- 1 salle hors sac au RDC
- 1 atelier cycle
- 1 local de fartage de skis : pour des raisons de sécurité, veuillez être accompagné lors de l'utilisation de ce local et de-vous munir de vos limes, farts, étaux et fer à repasser
- 1 salle à manger/restaurant d'application
- 1 cuisine pédagogique de 12 postes de travail, 8 postes de production culinaire (pianos), 4 postes d'application en pâtisserie, 1 poste entremetière et 1 poste garde-manger
- Chambres froides, économat et vestiaires hommes et femme (accès par la porte vitrée côté parking personnel).

Merci de respecter les locaux, outils et matériel mis à disposition

DETENTE-PAUSE-CAFE-RESTAURATION



Vous trouverez un distributeur de boissons et d'en-cas au rez-de-chaussée. La salle hors sac est équipée d'une bouilloire, un frigo ainsi qu'un micro-ondes.

HEBERGEMENT

- 42 chambres simples et doubles
- Restauration sur place
- Rue Jean Moulin – 05100 BRIANCON
- 04.92.20.17.60 ou 06.07.27.36.21
- secretariat.cippa@wanadoo.fr
- www.serre-chevalier.com

Centre Sportif
d'Altitude



- 3 sites d'hébergement
- Pension complète, demi pension
- Contact : Emeline
- 09 73 87 20 23
- reservation@archipel-fr.com
- www.archipel-fr.com

ARCHIPEL



RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Une partie des supports de cours vous seront transmis par les formateurs.



ENVIE DE BOUGER ? DE SE DIVERTIR ? DE DECOUVRIR LES ENVIRONS ?



Pour la liste des structures, associations équipements culturels et sportifs de la ville Briançon, RDV en mairie :

04 92 21 20 72

1, rue Aspirant Jan - 05100 BRIANÇON

<http://www.ville-briancon.fr/>

Du lundi au vendredi : 8h15-11h15 & 13h45-16h45

Le samedi : 9h-12h

Cinémas

Eden, 35 Rue Pasteur - 05100 BRIANÇON

Cosmo, 2 Rue du Général Barbot - 05100 BRIANÇON



Médiathèque LA RUCHE

04 92 20 46 01

28 avenue du 159ème RIA - 05100 BRIANÇON

Mercredi : 10h à 12h / 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h / 14h à 18h

Centre d'Art Contemporain CAC

04 92 20 33 14

Place d'armes, Cité Vauban - 05100 BRIANÇON

Ouverture pendant les vacances scolaires : du mardi au dimanche de 14h à 18h

Hors périodes scolaires : du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Entrée libre



Maison du Parc du Briançonnais

04 92 21 42 15

Place Médecin Général Blanchard - 05100 BRIANÇON

brianconnais@ecrins-parcnational.fr

8 au 30 juin : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 14 h à 18 h,
Tous les jours du 1er juillet au 30 septembre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 18 h 30

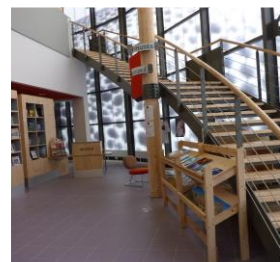
Maison de la Géologie et du Géoparc

04 92 20 56 55

Route de Gap, RN 94 - 05100 PUY SAINT ANDRE

Périodes de vacances scolaires : ouvert du lundi au samedi de 14h30 à 18h30

Hors vacances scolaires : ouvert seulement le mercredi et le samedi de 14h30 à 18h30



SITE DE GAP

SITUATION

Le Centre est situé en plein cœur de Gap, à proximité des commerces et services. La ville met gracieusement à disposition des usagers qu'elle reçoit, les transports en commun (bus) pour tous trajets dans l'agglomération.

Des travaux de mise aux normes (pour les établissements recevant du public) ont été réalisés en 2015. De ce fait, l'accès aux locaux pour les personnes à mobilité réduite suit ces obligations.

ACCES AU CENTRE

PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Train : TER Marseille-Gap (3 trains par jour – horaires et tarifs disponibles sur : www.voyages-sncf.com)

Car SCAL : Ligne Marseille, Nice, Briançon (plus d'info sur le site www.scal-amv-voyages.com)



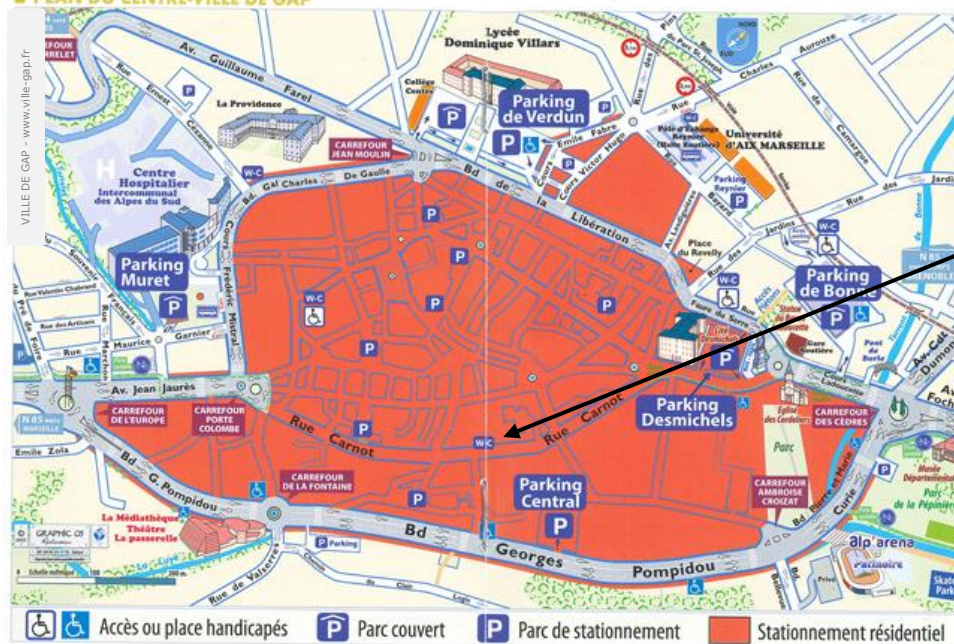
PAR LA ROUTE



Nice, Marseille, Sisteron se fait par l'autoroute A51 ou depuis Briançon depuis les D942 et N94 via Savines-le-Lac et Embrun. Merci de privilégier le covoiturage : <https://www.blablacar.fr/ride-sharing/gap/>

PLAN D'ACCES

PLAN DU CENTRE-VILLE DE GAP



VIE PRATIQUE

L'accès au site se fait par la porte métallique située au 20 Rue Carnot. Un Digidocde vous sera communiqué par le personnel CCI Formation pour son ouverture. Pour les personnes à mobilité réduite l'accès se fait par l'accueil de la CCI05 au 16 Rue Carnot

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE

Accueil physique du lundi au jeudi, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 9h00 à 11h30.

Accueil téléphonique Delphine TEYSSOT : 06 81 84 91 73.

ACCESSIBILITE

Pour les personnes à mobilité réduite l'accès au site s'effectue par l'accueil de la CCI (16 Rue Carnot ou par l'arrière du bâtiment) puis niveau 4 ascenseur.



STATIONNEMENT

Le centre ne dispose pas d'espaces de stationnement mais la ville est équipée de nombreux parking.

EQUIPEMENTS/SALLES DE COURS

Le planning des salles est affiché dans le hall d'entrée. Le bâtiment est équipé comme suit :

- 7 salles de formations équipées (vidéoprojecteur)
- 1 salle de conférence (Salle des congrès)
- 1 espace détente

Merci de respecter les locaux, outils et matériel mis à disposition

DETENTE-PAUSE-CAFE-RESTAURATION



Merci de ne pas manger ni boire dans les salles de cours. Un espace dédié est à votre disposition dans le couloir. Vous y trouverez un distributeur de boissons et d'en-cas, un frigo, une bouilloire ainsi qu'un micro-ondes

TRI SELECTIF

Le Centre a pour but de réduire son impact environnemental, pour cela chaque salle de classe est équipée d'un carton RecyGo pour le papier et d'une poubelle pour les déchets non recyclables. Pour vos emballages, merci de les jeter dans la poubelle prévue à cet effet à l'espace détente/restauration (Poubelle JAUNE).

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Pour vous préparer au mieux à vos examens, le centre met à disposition les dossiers des anciens élèves. Ceux-ci sont consultables sur place et sur demande auprès de la référente pédagogique, Delphine TEYSSOT.

Une partie des supports de cours seront disponibles en temps voulu sur l'intranet : Net Yparéo pour lequel vous avez dû recevoir vos accès. En cas de difficulté, se rapprocher du (de la) chargé(e) de formation.



ENVIE DE BOUGER ? DE SE DIVERTIR ? DE DECOUVRIR LES ENVIRONS ?



Pour la liste des structures, associations équipements culturels et sportifs de la ville de Gap RDV en Mairie :

04 92 53 24 24 3, rue Colonel Roux, BP 92 - 05007 GAP cedex
www.ville-gap.fr

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h00 à 12h00

Cinémas

Le Palace - 63 Rue Carnot, 05000 Gap

Le Centre - 20 Rue de l'imprimerie, 05000 Gap

Le Club - 9 Rue Bon Hotel, 05000 Gap



Médiathèque

04 92 53 26 73

137 Bd Pompidou, 05000 GAP

www.mediatheque-gap.fr

Mardi , jeudi et vendredi : 13h30 à 18h

Mercredi : 10h à 18h

Samedi : 10h à 18h (juillet et août 10h à 13h)

Prêts de jeux, soirées jeux

Ludothèque Itinérante Ludambule

09 60 18 01 88

69 Rue Carnot - 05000 GAP

www.ludambule.fr/

Mardi et jeudi 14h à 16h (prêt de jeux autonome)

Mercredi : 26h à 18h30 (prêt de jeux avec animateur)

Samedi 9h30 à 12h (prêt de jeux autonome)



Musée Départemental

04 92 51 01 58

6 Av Maréchal Foch - 05000 GAP

www.museum.hautes-alpes.fr

Mardi à vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

samedi et dimanche de 14h à 17h45

Siège du Parc national des Ecrins

04 92 40 20 10

Domaine de Charance - 05000 GAP

info@ecrins-parcnational.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h





VOTRE CENTRE DE FORMATION

LES ENGAGEMENTS DE CCI FORMATION

Satisfaction client / Ecoute / Respect d'autrui

- Assistance des clients dans leurs démarches et gestion de dossier administratif
- Disponibilité des équipes en amont, pendant et après la formation
- Programmes sur mesure et adaptés afin de permettre à chacun d'atteindre ses objectifs

Intervenants et professionnalisme

- Equipes pédagogiques composées de professionnels expérimentés et qualifiés
- Implication et accompagnement pour mener les apprenants à la réussite

Qualité Environnement

- Mise en œuvre et engagement dans plusieurs démarches qualité
- Sensibilisation des équipes aux écogestes



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



CCI HAUTES-ALPES
Formation



Matthieu BADINIER

Directeur Général
m.badinier@hautes-alpes.cci.fr
06 86 16 27 75



Delphine TEYSSOT

Responsable Pôle Formation
d.teyssot@cci05formation.fr
06 81 84 91 73



Chargé(e) de formation
07 72 50 39 10



Aurélie THAVEAU

Chargée de mission comptable
et financière
a.thaveau@cci05formation.fr
06 49 48 72 57



Pascale STOUVENOT

Coordinatrice pédagogique
p.stouvenot@cci05formation.fr
06 33 65 65 61



Elodie TOURNEBIZE

Coordinatrice pôle montagne
e.tournebize@cci05formation.fr
06 31 31 88 04



Mélissa BARNEOUD

Conseillère formation
m.barneoud@cci05formation.fr
04 92 21 56 17



Nathalie LEVEQUE

Chargée de formation
n.leveque@cci05formation.fr
07 88 44 79 52



Sabine PEYRON

Chargée administrative de
formation
s.peyron@cci05formation.fr
07 86 01 16 96



Laurent BERRUYER

Formations Restauration
l.berruyer@cci05formation.fr
04 92 21 27 33



Laurent TAGLIAFERRO

Exploitation des Bâtiments
l.tagliaferro@cci05formation.fr
06 30 82 98 37



QUI CONTACTER POUR QUOI ?

REFERENT(E) Pédagogique

Le(la) référent(e) pédagogique est la personne qui pilote le dispositif de formation, développe les moyens pédagogiques, procède à l'organisation et à l'accompagnement de la qualification des apprenants. Il / elle coordonne et anime les équipes pédagogiques de formateurs et coordonne également l'activité administrative et pédagogique des formations dont il/elle a la charge.



Pascale STOUVENOT

T. 06.33.65.65.61

p.stouvenot@cci05formation.fr



Elodie TOURNEBIZE

T.06.31.31.88.04

e.tournebize@cci05formation.fr



Laurent BERRUYER

T. 04.92.21.27.33

l.berruyer@cci05formation.fr



REFERENT(E) Administratif

Le(la) référent(e) accueille, aide et accompagne les apprenants dans toutes les démarches liées à leur parcours ; de l'accueil jusqu'à la validation, et si besoin, de les orienter en fin de formation vers les interlocuteurs pertinents pour la suite de leur parcours. Il / elle réceptionne votre dossier d'inscription et assure le suivi de vos dossiers administratifs, de rémunération, de demande de bourses...



Tourisme - Numérique - Cuisine

Sabine PEYRON

T.04.92.56.56.06

s.peyron@cci05formation.fr



Montagne

Mélissa BARNEOUD

T. 04.92.21.56.17

m.barneoud@cci05formation.fr



Commerce

Chargé(é) de formation

T. 06.31.31.88.04

REFERENT(E) Handicap

Le(la) référent(e) assure le rôle de relai avec les partenaires et de coordination des actions relatives à l'insertion des personnes en situation de handicap au sein du centre de formation. Il / elle en charge d'accueillir et d'informer les personnes en situation de handicap, de déterminer et de mettre en œuvre un parcours de formation spécifique, d'assurer l'intégration des personnes en situation de handicap, d'assurer les relations partenariales externes liées à la formation et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Delphine TEYSSOT - T. 06.81.84.91.73 - d.teyssot@cci05formation.fr pour le site de Gap

Aurélien THAVEAU - T. 06 49 48 72 57 - a.thaveau@cci05formation.fr pour le site de Briançon

REFERENT(E) Développement Durable et qualité

Le(la) référent(e) veille au respect des engagements de la direction en matière de Qualité et de Développement Durable (voir plus loin), assure le suivi des actions déjà mise en place et est force de proposition sur ces thématiques. Il / elle effectue également une veille réglementaire et veille au respect de la réglementation actuelle en vigueur.

Estelle VIALLET - T. 04 92 56 56 91 - e.viallet@hautes-alpes.cci.fr

REFERENT(E) Sécurité

Le(la) référent(e) accueille la sécurité des personnes et des biens dans le bâtiment notamment au niveau de la gestion des dossiers sécurité et dans le cadre des astreintes. Il / elle veille à la mise aux normes du bâtiment selon la réglementation en vigueur ; assiste et suit les bureaux de contrôle lors des opérations de vérification périodiques réglementaires sur les équipements et installations ; assure le suivi et la planification des interventions des sous-traitants, tient à jour les dossiers administratifs, suit les marchés en cours, tient à jour le registre de sécurité.

| Briançon | Gap |
|--|--|
| Laurent TAGLIAFERRO T. 06.30.82.98.37 l.tagliaferro@cci05formation.fr | Estelle VIALLET T. 04 92 56 56 91 e.viallet@hautes-alpes.cci.fr |

REFERENT(E) lutte contre les discriminations

Le référent veille à ce qu'aucune discrimination ne soit commise au sens de la législation en vigueur à savoir éviter toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée.

Estelle VIALLET - T. 04 92 56 56 91 – e.viallet@hautes-alpes.cci.fr

REFERENT(E)S Mobilité nationale et internationale

En lien avec les référents pédagogiques, les référents mobilité nationale et internationale renseignement et accompagnent les apprenants dans leurs démarches pour effectuer un stage à l'étranger. Ils facilitent la mobilité des apprentis et post-apprentis au niveau national comme internationale en effectuant le montage de dossier de financement, recherchant des partenaires européens, effectue une préparation linguistique et culturelle et coordonne les plateformes d'accompagnements et la communication auprès des entreprises formatrices.

Delphine TEYSSOT - T. 06.81.84.91.73 - d.teyssot@cci05formation.fr

Matthieu BADINIER – T. 06.86.16.27.75 – m.badinier@hautes-alpes.cci.fr

CONSIGNES DE SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT

NUMEROS D'URGENCES

Urgences médicales : 112 ou 15 (SAMU)

Secours en montagne : 112

Sapeurs-pompiers : 18



Police secours : 17

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 14

EVACUATION EN CAS D'INCENDIE DANS LES LOCAUX

Les établissements sont équipés de système de détection d'incendie (SSI) et d'extincteurs situés à des endroits stratégiques selon la réglementation en vigueur.

Conformément au règlement intérieur, en cas de déclenchement de l'alarme :

Gardez votre calme



Evacuer le bâtiment avec votre formateur en utilisant les escaliers et les issues de secours (ne pas utiliser les ascenseurs)



Vous regroupez au point de rassemblement

| | |
|---|--------------------|
| Gap : Entrée principale du bâtiment - 16 Rue Carnot | Briançon : Pelouse |
|---|--------------------|

Si vous remarquez l'absence d'une personne de votre groupe, le signaler immédiatement au personnel CCI Formation.

PROCEDURE EN CAS D'ACCIDENT

Concerne tous les apprenants

Si vous êtes victime d'un accident (chute, coupure, collision, douleur...) durant le stage, vous devez :



- ⇒ Informer **immédiatement** votre formateur **ET** le CENTRE
- ⇒ Si votre état le permet, passer au CENTRE (si votre état le permet), afin de :
- ⇒ vous faire soigner en fonction des ressources et moyens mis à disposition [Chaque site est équipé de Défibrillateur Semi-Automatique Externe et de trousse de secours disponibles à l'accueil, retrouver la liste du personnel SST(Sauveteur Secouriste du Travail) en page 11];
- ⇒ donner des détails sur votre accident ;
- ⇒ retirer une **feuille d'accident du travail** (Cerfa n° 11383*02).



En cas de blessure grave, nécessitant une évacuation directe vers un service d'urgence, le CENTRE prendra directement contact avec celui-ci pour remplir la feuille d'accident du travail.

Consulter un médecin en lui présentant la feuille d'accident du travail (ce qui vous dispensera de faire l'avance des frais).

La feuille d'accident du travail est à conserver par vos soins et à présenter systématiquement, en début de consultation, à tous les professionnels de santé que vous serez amenés à rencontrer, en lien avec votre accident.

En cas d'arrêt de travail, vous disposez d'un délai légal de 48H pour déposer votre certificat d'arrêt de travail un Centre.

Merci de respecter LES DELAIS INDIQUES. POUR INFORMATION LE CENTRE dispose d'un délai légal de 48h pour déclarer un accident à la CPAM de votre domicile et est tenu de tenir un registre des accidents du travail.

VIDEOSURVEILLANCE - GAP

Les entrées du site de Gap sont placées sous vidéosurveillance à des fins de sécurité des biens et locaux. Les images sont enregistrées par les caméras peuvent être visualisées par la Direction Générale, elles seront supprimées 30 jours après leur enregistrement.

INFORMATIONS SUR LES FINANCEMENTS



VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT A POLE EMPLOI

Formations PRF

Les demandeurs d'emploi peuvent prétendre au Programme Régional de Formation (PRF) de la Région PACA. Ce mode de financement permet d'obtenir la **gratuité** des frais de formation sous certaines conditions et sous réserve de places disponibles.

Démarches à suivre pour faire une demande de financement PRF PACA :

- **Vous avez moins de 26 ans** : prenez rendez-vous avec la Mission Jeunes de votre domicile. Celle-ci transmettra un argumentaire de prescription de formation à la Mission Jeunes de Briançon (Tél. 04.86.73.80.19).
- **Vous avez 26 ans ou plus** : prenez rendez-vous avec Pôle Emploi afin de soumettre votre projet de formation à votre conseiller. Celui-ci vous remettra une fiche de prescription de formation ainsi qu'un compte rendu d'entretien à nous transmettre. Ce compte rendu devra clairement mentionner vos motivations, l'opportunité de votre projet de formation et sa **validation par votre conseiller**.

Vous saurez si vous êtes financé(e) par la Région PACA seulement après que la CAF* (Commission d'Admission en Formation, composée de Pôle Emploi Briançon, Mission Jeunes Hautes-Alpes, Conseil Régional PACA et CCI FORMATION) examine votre dossier et rende sa décision. La CAF se déroule généralement 3 à 4 semaines avant de début de la formation.

Formations HORS PRF

Créer votre compte sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> pour vérifier vos droits au CPF.

Si vos droits sont suffisants pour financer la totalité de la formation, vous pouvez directement faire votre demande sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Si vos droits ne sont pas suffisants pour financer la totalité de la formation, vous pouvez soit :

- Régler directement le solde de la formation sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- Faire une demande d'Aide Individuelle à la Formation (AIF) auprès de votre conseiller Pôle Emploi et mobiliser votre compte CPF.

VOUS ETES SALARIE EN CDD/CDI ET VOUS AVEZ VALIDE VOTRE PROJET DE FORMATION AVEC VOTRE EMPLOYEUR OU VOUS ETES TRAVAILLEUR NON-SALARIE

Le Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnel (CPF-PTP) remplace l'ancien Congé Individuel de Formation (CIF) depuis le 1er janvier 2019. Il permet aux salariés de suivre une formation certifiante pour changer de métier ou de profession. La formation peut se réaliser sur le temps de travail ou hors temps de travail. Pour connaître le montant de votre CPF, il faut créer votre compte sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Conditions d'accès :

- Vous êtes en CDI, ou bien Intérimaire, au moment de votre demande, et vous justifiez d'une ancienneté d'au moins 24 mois consécutifs ou non, dont 12 mois dans l'entreprise actuelle.
- Vous êtes en CDD, ou bien intermittent du spectacle, et vous justifiez d'une ancienneté d'au moins 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années, dont 4 mois consécutifs, ou non, en CDD au cours des 12 derniers mois (sauf contrats spécifiques).
- Vous êtes travailleur indépendant, membre des professions libérales et des professions non salariées, conjoint collaborateur ou artiste auteur.

Pour faire votre demande et avoir plus de renseignements, vous pouvez vous connecter sur les sites « Transitions Pro » de votre région en passant par le lien <https://www.transitionspro.fr/>

VOUS ETES TRAVAILLEUR INDEPENDANT, ARTISAN, AUTOENTREPRENEUR,

Renseignez-vous auprès des Fonds d'Assurance Formation : FIFPL ou AGEFICE ou FAFCEA (cf. votre attestation de versement URSSAFF ou RSI).



FORMATION DES APPRENTIS

STATUT ET OBLIGATIONS PROPRES AUX APPRENTIS

Le contrat d'apprentissage peut être conclu pour une durée limitée de 6 mois à 3 ans. Il suit généralement le cycle de formation et peut amener à la signature d'un CDI.

L'apprenti est un salarié à part entière. À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle ou de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés, sauf dispositions légales et/ou réglementaires relatives aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans. En tant que salariés, l'apprenti doit :

- ▶ prendre connaissance et respecter le règlement intérieur de l'entreprise,
- ▶ suivre les règles d'hygiène et de sécurité mises en place par l'entreprise,
- ▶ effectuer le travail qui lui sera confié (en cohérence avec la formation et donc avec la convention mise en place),
- ▶ suivre la formation dispensée par CCI Hautes-Alpes Formation,
- ▶ justifier de toute absence en formation et en entreprise (l'apprenti bénéficie des mêmes droits que les salariés en matière de congés payés, protection sociale, assurance-maladie, maternité, retraite, et accidents du travail),
- ▶ informer CCI Hautes-Alpes Formation de tout changement survenu au cours du contrat,
- ▶ être reconnu apte par la médecine du travail (la visite médicale est organisée par l'employeur),
- ▶ se présenter à l'examen prévu en fin de formation.

Un livret de suivi vous sera remis à votre entrée en formation, celui-ci est votre passeport de formation. A ce titre **vous en avez la responsabilité**. Vous devrez donc être en mesure de le présenter à tout membre pédagogique qui en fera la demande. **Aucun nouvel exemplaire ne vous sera fourni**.

AVANTAGES RESERVES AUX APPRENTIS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Etat propose une aide forfaitaire d'un montant de 500€ pour le financement du permis de conduire (permis B) pour les apprentis remplissant les conditions suivantes :

- ▶ être âgé d'au moins 18 ans ;
- ▶ être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ;
- ▶ être engagé dans un parcours d'obtention du permis B.

Pour en savoir plus et demander cette aide, contacter l'équipe de CCI FORMATION.

Les apprentis bénéficient d'une carte Etudiant des Métiers qui leur permet de faire valoir la spécificité de leur statut auprès des tiers, notamment en vue d'accéder, le cas échéant, à des réductions tarifaires (sport, loisirs, transport...). Remise par le CFA, elle est valable sur l'ensemble du territoire national. Elle doit être restituée en cas de rupture de contrat et à une durée de validité du temps du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. L'apprenti doit faire sa demande de renouvellement chaque année pour un contrat d'apprentissage de plus de 12 mois.

EXPRESSION DES APPRENTIS

Un **conseil de perfectionnement** est régulièrement saisi pour avis des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation d'apprentis et de la section d'apprentissage. Il est également informé (entre autres) des conditions générales de recrutement et de gestion des personnels éducatifs, des résultats d'examens, des projets de l'établissement.

Celui-ci est composé de :

- 1° Le responsable de l'établissement, président ; Matthieu BADINIER
- 2° La personne qui en tient lieu de chef de travaux ; Delphine TEYSSOT
- 3° Des représentants élus des personnels d'enseignement
- 4° Des représentants élus des apprentis (Délégués et suppléants)

DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENANT

Vos droits

- Bénéficier d'une formation de qualité, financée pour certaines par la Région PACA et par le Fonds Social Européen.
- Disposer d'une information claire et précise sur la formation que vous allez suivre.
- Bénéficier d'un accompagnement pédagogique et administratif individualisé tout au long de votre parcours de formation.
- Bénéficier d'une rémunération par Pôle Emploi ou par DOCAPOST pour les apprenants relevant de la formation professionnelle.
- Bénéficier de la protection sociale des apprenants de la formation professionnelle continue.
- Bénéficier du régime général de la sécurité sociale en cas de d'accident du travail.
- Être représenté par des délégués si votre formation a une durée supérieure à 500h (art. R6352-9 du code du Travail).

Vos devoirs

Outre le devoir d'être assidu, ponctuel, motivé et de tout mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs, vous devez :

- Signer tous les jours, matin et après-midi, de votre signature officielle, le cahier de présence.
- Justifier toutes vos absences par un document (certificat médical, convocation à un examen...).
- Remettre à nos services administratifs les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier DOCAPOST si vous n'avez pas de droits ouverts auprès de Pôle Emploi (pour les apprenants concernés).
- Remplir un questionnaire d'entrée en formation et de sortie de formation.
- Répondre à notre enquête téléphonique sur votre devenir 6 mois après la fin de votre formation
- Signer le document intitulé « attestation d'inscription aux sessions de validation » qui prouve votre inscription à l'examen préparé.
- Signer un formulaire de collecte de données personnelles
- Compléter le questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Assister aux bilans intermédiaires collectifs et individuels programmés par le Centre de Formation
- Respecter le règlement intérieur que vous avez signé.

MODALITES D'EXPRESSION ET DE REPRESENTATION DES APPRENANTS

Le CENTRE organise pour chacune de ses formations, l'élection de délégués des apprenants, dès lors que l'action dépasse 500h et intègre ces derniers dans toutes les instances qui les concernent.

L'élection des délégués est organisée par le CENTRE entre la 20^{ème} et la 40^{ème} heure de formation, en présence de tous les apprenants et de l'équipe pédagogique.

A l'issue de l'élection, un document mentionnant les coordonnées du titulaire et du suppléant est complété, signé et envoyé sous 72 heures à la Direction de la Formation et de l'Apprentissage de la Région.

Au cours du stage, les délégués titulaires et suppléants :

- ▶ participent à des réunions pédagogiques en présence des formateurs et du référent pédagogique de la formation,
- ▶ participent aux bilans collectifs intermédiaires et finaux,
- ▶ peuvent à tout moment solliciter un entretien avec le directeur du centre en cas de problèmes ponctuels, perturbants ou graves affectant le bon déroulement de la formation,
- ▶ complètent des fiches de recueil de renseignements afin d'exprimer les demandes, réclamations ou autres suggestions *de l'ensemble des apprenants* qui sont régulièrement transmises aux intervenants/référents concernés. Les fiches ainsi complétées sont prises en compte par l'équipe pédagogique et administrative du centre et sont compilées dans un classeur consultable à l'accueil. Dans ce même classeur sont rassemblés les commentaires, demandes et remarques formulés par les délégués lors des réunions pédagogiques.

Les délégués sont systématiquement associés aux prises de décision ayant un impact direct sur le déroulement du stage : choix d'un site d'examen par rapport à un autre par exemple, mais également en matière d'amélioration des conditions de vie des apprenants ou d'initiatives liées au développement durable dont les liens sont faits avec les référents. Un classeur contenant les demandes des délégués des sessions précédentes ainsi que les réponses apportées par le centre est disponible auprès du personnel CCI Formation.

Être délégué(e) des apprenants, c'est s'impliquer dans sa formation au service de tous et participer à l'amélioration globale : réfléchissez dès maintenant à votre candidature.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PARCOURS

SUIVI INDIVIDUEL

Dans le cadre du Programme Régional de Formation et de la démarche qualité, un [contrôle continu](#) est effectué par votre formateur référent. En parallèle un bilan intermédiaire est programmé à mi-parcours et un bilan final se déroule le dernier jour de la formation.

Ces [bilans](#), dans un premier temps collectif, permettront à tous les acteurs de la formation d'échanger et de communiquer sur le parcours de formation. Le formateur référent et la conseillère formation recevront ensuite, de manière individuelle, chaque apprenant. Cet entretien intermédiaire permettra au centre de formation d'adapter l'enseignement, de maintenir l'individualisation de parcours et de mettre en place d'éventuelles actions correctives s'il y a lieu.

L'équipe de formateurs et le référent pédagogique suivra votre parcours grâce au [contrat pédagogique](#) dont vous pourrez prendre connaissance dès votre entrée en formation.

Ce document personnalisé permettra de :

- définir ensemble vos objectifs à l'entrée en formation (= entretien de positionnement),
- vérifier en fin de chaque période de formation si les objectifs sont atteints ou non atteints,
- formaliser les adaptations et individualisations de parcours que nous mettrons en place tout au long de votre formation, en fonction de vos résultats aux tests blancs, aux examens, et de votre progression pédagogique,
- faire un bilan lors des entretiens de fin de périodes entre vos formateurs et vous,
- faire un bilan final *obligatoire* le dernier jour du stage, en présence des formateurs et de la référente pédagogique, afin de mentionner vos résultats d'examen et de vous conseiller sur la suite de votre parcours.

Durant la formation, vous pourrez à tout moment consulter votre contrat pédagogique à disposition auprès de votre référent pédagogique.

En fin de formation, nous vous remettrons une copie de ce document.

DISPOSITIONS POUR LA PREVENTION DES RUPTURES DE PARCOURS

Dans un souci d'anticipation à une éventuelle rupture en cours de formation, CCI Formation s'engage à vous recevoir à la demande, afin d'ouvrir le dialogue et de s'autoriser à l'étude de toutes les solutions avec vous.

L'ensemble de l'équipe administrative est à votre écoute. Vous pouvez à **tout moment** solliciter un rendez-vous.

MODALITES DE CONTROLE D'ASSIDUITE

Dans le cadre de votre formation, vous devez émarger de votre [signature officielle](#) (sans ratures, dessins ou commentaires) [matin et après-midi, en début de séance, l'état de présence nominatif](#) que les formateurs vous soumettent tous les jours.

En cas d'absence, vous devez :

- prévenir votre formateur par téléphone ; son numéro vous sera communiqué par le centre au plus tard à l'entrée en formation
- prévenir le service administratif du CENTRE (Tél. 04.92.21.27.33 – contact@cci05formation.fr)
- fournir le plus rapidement possible un justificatif d'absence (certificat médical, convocation à un examen...) au service administratif du CENTRE.

L'état de présence est un [document officiel obligatoire](#).

Il sert notamment de preuve de votre assiduité auprès :

- des financeurs que sont la Région et le Fonds Social Européen,
- du Pôle emploi et de DOCAPOST pour le versement de votre rémunération durant la formation. Merci de votre implication.

SORTIE DE FORMATION, ON GARDE LE LIEN

Pour nous permettre d'avoir votre ressenti sur la pédagogie employée, les locaux ou encore l'organisation de la formation, un questionnaire de satisfaction vous sera remis en fin de formation. Celui-ci a pour objectif de mettre en lumière les éventuels ajustements à effectuer afin de garantir un service de qualité. N'hésitez donc pas à nous laisser des commentaires. CCI Hautes-Alpes Formation a à cœur de permettre à ses apprenants une entrée dans la vie active et de les suivre dans celle-ci. C'est pourquoi nous avons besoin de connaître votre situation en fin de formation mais aussi plusieurs mois/années après votre passage chez nous. Notre équipe pédagogique tient à garder le lien avec vous pour vérifier que les acquis lors de la formation vous ont permis de poursuivre ou réaliser votre objectif professionnel. Pour se faire, une enquête sera menée à 6 mois (puis à 1an et 2ans pour certaines formations). Merci d'avance de répondre à ces enquêtes.

INFO REMUNERATION

POUR LES APPRENANTS BENEFICIANT D'UN FINANCEMENT PRF PACA

Demands d'emploi indemnisés par Pôle Emploi

Pour les personnes inscrites à Pôle Emploi [Hors Région PACA](#) : Signaler dès maintenant à votre Conseiller Pôle Emploi que vous êtes admis en formation et financé par la Région PACA pour la mise à jour de votre dossier.

Pour les personnes inscrites à Pôle emploi [en PACA](#) : la mise à jour sera faite par le Pôle Emploi de Briançon.

Pour plus d'infos, contactez votre conseiller Pôle Emploi.

Demands d'emploi **non** indemnisés - Rémunération Docapost Applicam

L'inscription auprès de Pôle Emploi est désormais [obligatoire](#), même si vous ne pouvez pas être indemnisé. Merci de vous inscrire via leur site internet.

Nous nous occupons de constituer avec vous un dossier auprès d'un organisme public : Docapost Applicam. [En fonction de votre situation](#), merci de bien vouloir nous remettre lors de l'entrée en formation les documents suivants :

| Vous n'avez jamais travaillé OU moins de 6 mois | Vous avez au moins 6 mois d'activité salariée (910 h) sur 12 mois consécutifs | Vous êtes travailleur indépendant et avez au moins 12 mois de cotisations |
|---|---|---|
| - | Bulletins de salaires justifiant des 6 mois d'activité salariée (910 h) | Copie de vos déclarations URSSAF (ou autre caisse) justifiant d'au moins 12 mois de cotisations, dont 6 consécutifs, dans les 3 dernières années. |
| Copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité. | | |
| Copie de votre attestation de sécurité sociale ou RSI à jour (<i>attention : ce n'est pas la carte vitale</i>) | | |
| RIB original | | |
| Dernière notification Pôle Emploi ou notification de non-perception de l'ARE | | |
| Notification de rémunération par l'ASP ou Docapost (<i>si vous avez déjà perçu une rémunération de leur part</i>) | | |
| Copie de la fiche de prescription (MJ) OU Conclusion d'entretien (PE) | | |
| Copie de l'attestation RSA (si vous en êtes bénéficiaire) | | |
| Taux de rémunération applicables aux apprenants de la formation professionnelle* | | |
| ▶ Travailleurs non-salariés et personnes à la recherche d'un emploi de moins de 26 ans avec antériorité professionnelle | | 723,36 € |
| ▶ Travailleurs non-salariés et personnes à la recherche d'un emploi sans antériorité professionnelle | | |
| Moins de 18 ans | | 211,20 € |
| Entre 18 à 25 ans | | 528 € |
| Plus de 26 ans | | 723,36 € |
| ▶ Autres Personnes (H ou F) veuves, divorcées, ou célibataire et qui assument seules la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants résidents en France Personnes (H ou F) de moins de 26 ans ayant eu trois enfants ou étant divorcées, veuves ou séparées judiciairement depuis moins de 3 ans | | 723,36€ |

*Attention, les montants indiqués sont des bases mensuelles de rémunération. Votre rémunération exacte sera calculée mois par mois au prorata des jours de présence réelle en formation. Les absences ne donneront pas lieu à rémunération. Pour chaque jour d'absence vous perdrez 1/30^{ème} de votre rémunération mensuelle. Un mois = 30 jours. Attention l'absence non justifiée le vendredi ou le lundi entraîne un abattement de 3/30^{ème}.

POUR LES APPRENANTS BENEFICIANT D'UNE REMUNERATION DOCAPOST
Remboursement des frais de transport et d'hébergement

| Publics | Age de l'apprenant | Distance (Domicile - lieu de formation) | INDEMNITE MENSUELLE | | | | |
|---|--|---|---|--------------------------------|------------------|----------|----------|
| | | | Transport Seul | Transport s'il y a hébergement | Hébergement seul | Cumul | |
| Demandeurs d'emploi: | Moins de 18 ans | 15 km ou moins | 0 | 0 | 37.20 € | 37.20 € | |
| | | Plus de 15 km à 50 km | 32.93 € | 13.95 € | 37.20 € | 51.15 € | |
| | | Plus de 50 km | 32.93 € | 24.85 € | 37.20 € | 62.05 € | |
| | Moins de 6 mois d'activité salariée | 18 ans et plus | 15 km ou moins | 0 | 0 | 0 | Interdit |
| | | | Plus de 15 km à 50 km | 32.93 € | 0 | 0 | |
| | | | Plus de 50 km | 32.93 € | 0 | 81.41 € | |
| Demandeurs d'emploi: *Parents isolés *Femmes seules *enceintes *6 mois d'activité salariée *Mère de famille 3 enfants *Femme veuve, séparée, divorcée moins de 3 ans | Sans effet | 15 km ou moins | 0 | 0 | 0 | Interdit | |
| | | Plus de 15 km à 50 km | 32.93 € | 0 | 0 | | |
| | | Plus de 50 km à 250 km | 32.93 € | 0 | 81.41 € | | |
| | | Plus de 250 km | 53.36 € | 0 | 101.84 € | | |
| *Personnes avec un Handicap reconnu *Travailleurs non-salariés | Moins de 18 ans | Plus de 25 km | RS2 Remboursement sur justificatifs de certains voyages (Plus nombreux pour les moins de 18 ans) | 0 | 0 | 0 | |
| | 18 ans et plus | | | | | | |

PARTENAIRES SOCIAUX (LOGEMENT, STRUCTURES SOCIALE, ETABLISSEMENTS DE SANTE, ACCOMPAGNEMENT HANDICAP ETC.)

La liste des agences immobilières de Gap sont disponibles sur le site internet de la ville <http://www.ville-gap.fr/index.php/agences-immobilieres>

| Secteur | Nom | Adresse | CP | Ville | Téléphone | Mail / Site internet | Informations |
|----------|---|--|-------|-----------------------|----------------|--|---|
| Logement | AGRP Foyer " Les Peupliers" | 10 avenue de Provence | 05100 | BRIANCON | | | |
| Logement | Allocations logement - CAF des Hautes-Alpes | Les Cros Bat.K 11AV René Froger | 05100 | BRIANCON | 08 10 25 05 10 | | |
| | | 10 Bd Georges Pompidou | 05008 | GAP | | | |
| Logement | Consommation Logement Cadre de vie | Rue Pasteur Prolongée | 05100 | BRIANCON | 06 76 07 70 95 | hautes-ales@clcv.org | L'association intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie |
| Logement | La maison des saisonniers | Résidence "LE PIN CEMBRO" app n°5 Chemin Fanton | 05101 | BRIANCON | 04 92 24 70 80 | saisonniers@ccbrianconnais.fr | Service de la Communauté de Communes du Briançonnais, la maison des saisonniers est un espace d'accueil d'information et de documentation ouvert toute l'année aux personnes concernées par le travail saisonnier |
| Logement | L'ADIL des Hautes-Alpes (Agence départementale d'information sur le logement) | 1 bis, Rue Valserres, | 05000 | GAP | 04 92 21 05 98 | accueil@adil05.org | Si vous rencontrez des difficultés avec votre propriétaire ou si vous avez des questions concernant le droit au logement |
| Logement | Le Fond de Solidarité pour le Logement | 6 avenue du Général de Gaulle | 05100 | BRIANCON | 04 92 20 16 13 | briancon@mj-05.org | |
| | Logement des saisonniers | | 05290 | PUY-SAINT-VINCENT | 04 92 23 40 43 | | |
| | Logis des Jeunes des Ecrins | 56 avenue Charles De Gaulle | 05120 | L'ARGENTIERE LA BESSE | 04 92 24 26 50 | logis.jeunes.ecrins@wanadoo.fr | |
| Logement | Office public de l'Habitat | Les Cros Bat.E Avenue René Froger | 05100 | BRIANCON | 04 92 20 60 30 | | |
| | | 23, Bd Georges Pompidou | 05000 | GAP | 04 92 40 27 27 | | |

| Secteur | Nom | Adresse | CP | Ville | Téléphone | Mail / Site internet | Informations |
|---|---|--|-------|--------------|--|--|---|
|  Logement | ERILIA | La Valériane 2B 7 Rue des Charmettes | 05000 | GAP | 04 92 53 15 70 | | |
| | SECILEF | Avenue Général De Gaulle | 05200 | EMBRUN | 04 92 43 03 22 | | |
|  Logement | Résidence "L'Epicéa" – Association PEUPLICEA | 10 avenue de Provence | 05100 | BRIANCON | 04.92.21.19.92 | | |
| | Foyer des Jeunes Travailleurs | 73 Bd Georges Pompidou | 05000 | GAP | 04 92 21 19 92 06 17 41 19 65 | agrp0679@orange.fr | |
|  Santé | Association fédère pour le don de sang bénévole | | 05100 | BRIANCON | | adsbb05@laposte.net | Promouvoir le don du sang |
|  Santé | Croix Rouge Française | Salle des fêtes | 05600 | SAINT CREPIN | 04 13 38 09 43 | CRF.briancon.alimentaire@orange.fr | Formation secours du public. Poste secours sur les manifestations sportives. Aide alimentaire d'urgence. Accueil, écoute, vestiboutique |
| | Caisse Primaire d'Assurance Maladie – CPAM | 7 bd Lautaret | 05100 | BRIANCON | 3646 | www.ameli.fr | |
|  Santé/Social | Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud – Gap Sisteron | 1 PL Auguste Muret | 05000 | GAP | Standard :04 92 40 61 61 Secrétariat addictologie : 04 92 40 27 81 | www.chicas-gap.fr | |
|  Santé/Social | Centre Hospitalier des Escartons | Avenue Adrien Daurelle | 05100 | BRIANCON | Standard :04 92 25 25 25 Urgence :04 92 52 25 00 | www.ch-briancon.fr | |
| | Fédération d'association – ADSCB | 35 rue Pasteur | 05100 | BRIANCON | 04 92 20 32 31 | adsqb@free.fr | Association pour le développement socio culturel du briançonnais |

| Secteur | Nom | Adresse | CP | Ville | Téléphone | Mail / Site internet | Informations |
|---|--|--------------------------------------|-------|----------------|---------------------------------|--|---|
|  Santé/Social | Consultation de tabacologie | Centre médical Rhône Azur à Briançon | 05100 | BRIANCON | 04 92 25 40 16 | | |
| | Douche municipale Briançon | Avenue René Froger | 05100 | BRIANCON | | | |
|  Santé/Social | Le foyer de solidarité hébergement d'urgence | Avenue Jean Moulin | 05100 | BRIANCON | 04 92 24 80 37 / 04 92 20 58 88 | | Accueil et accompagne enfants, adolescents, jeunes adultes ou famille rencontrant des difficultés d'insertion sociale, individuellement ou collectivement |
|  Santé/Social | Maison des Solidarités du Département | 8 rue Métiers | 05000 | GAP | 04 92 56 52 60 | | |
| | Le planning familial | Maison des solidarités | 05100 | BRIANCON | 04 92 21 11 49 | | Grossesse, dépistage, contraception, IVG ; un espace de paroles neutre pour toutes questions en lien avec la vie affective et sexuelle |
| 3 Rue Colonel Roux | | 05000 | GAP | 06 88 31 96 01 | | | |
|  Santé/Social | Maison des solidarités | Le Cros, av René Froger | 05100 | BRIANCON | 04 92 21 11 49 | | Service du Conseil Général des Hautes-Alpes qui offre un lieu d'accueil et de proximité. Des professionnels vous informent et vous accompagnent dans vos démarches administratives et sociales (RSA, ...) |
|  Santé/Social | Point d'accueil et d'écoute jeunes | Espace Epicéa, 5 rue Alphand | 05100 | BRIANCON | 06 63 58 27 56 | mjcpaej@gmail.com | |
| | Urgence sociale | | | | 115 | | |
|  Santé/Social | CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en addictologie) | Centre médical Chant'Ours | 05100 | BRIANCON | 04 92 25 58 20 | | Accueil discret, gratuit et anonyme, pour une écoute, un accompagnement, un suivi |
| | | Espace Epicéa 5 Rue Alphand | 05100 | BRIANCON | 04 92 55 34 76 | | Prise en charge du sevrage de personne atteinte d'addiction |
| | | 10 Rue Carnot | 05000 | GAP | 04 92 53 87 66 | | |

| Secteur | Nom | Adresse | CP | Ville | Téléphone | Mail / Site internet | Informations |
|---|-----------------------------------|-------------------------------------|-------|-----------------------|----------------|---|---|
|  Social | Accueil de jour en Briançonnais | 17 rue Alphand | 05100 | BRIANCON | 04 88 03 63 07 | asso.adjb.brianconnais@gmail.com | Offrir aux personnes en situation de précarité, en isolement social, un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement |
| Divers | Maison des saisonniers | Centre Olympique de Boxe Les iscles | 05240 | VILLENEUVE LA SALLE | 04 92 24 70 80 | saisonniers@ccbrianconnais.fr | |
| Divers | Relais Services Publics | Passage des écoles | 05600 | GUILLESTRE | 04 92 45 42 42 | rsp@guillestois.com | |
| | | Bat le chalp | 05470 | AIGUILLES | 04 92 46 85 23 | laetitia.acssq@queyras.org | |
| | | 12 avenue de Vallouise | 05120 | L'ARGENTIERE LA BESSE | 04 92 23 06 21 | rsp@cc-paysdesecrins.com | |
|  Handicap | CAP Emploi – Handirect 05 | 11 Avenue René Froger | 05100 | BRIANCON | 04 92 53 21 83 | contact@capemploi05.fr | Accompagnement des demandeurs d'emploi reconnus handicapés, les employeurs dans leurs recrutements, des porteurs de projet de création d'entreprise |
| | | IMP des Hypothèques | 05000 | GAP | 04 92 53 21 83 | | |
|  Handicap | MDPH 05 | Avenue Commandant Dumont | 05000 | GAP | 04 92 20 63 90 | mdph@mdph.hautes-alpes.fr | Accompagnement des personnes en situation de handicap |
| | Foyer accueil Chantoiseau | Route de Grenoble | 05100 | BRIANCON | 04 92 25 31 99 | http://www.fondationseltzer.fr | Logement des personnes en situation de handicap |
|  Handicap | Foyer accueil la Source | Quartier Villarobert | 05000 | GAP | 04 92 40 23 10 | | Logement des personnes en situation de handicap |
| | Foyer de vie ADSEA | 72 Rue des Eyssagnières BP332 | 05005 | GAP | 04 92 51 27 20 | a.beaugrand@adsea05.fr | Logement et accompagnement des personnes handicapés |
|  Handicap | Centre de rééducation Chantoiseau | Route de Grenoble | 05100 | BRIANCON | 04 92 25 31 99 | http://www.fondationseltzer.fr/formation/le-crp | Centre de formation et de rééducation des personnes en situation de handicap |
| | Centre de rééducation Rhône Azur | Av. Georges Pompidou | 05100 | BRIANCON | 04 92 22 21 51 | https://www.ugecam-pacac.fr/etablisements/centre-medical-rhone-azur-briancon | Centre de formation et de rééducation des personnes en situation de handicap |

LISTE DES ANNEXES

Règlement intérieur
Attestation d'acceptation du règlement intérieur
Attestation de droit à l'image